



La chaumière de la famille Cauvin existait encore au milieu du 17<sup>e</sup> siècle à Pont-l'Évêque. Les rues « Gérard Cauvin » et « Calvin » rappellent leur passage.

Auteur d'une Jeunesse de Calvin en 1888, l'académicien Abel Lefranc avance l'hypothèse que les idées du réformateur ont pu se développer sous l'influence de sa famille et notamment de son père, Gérard Cauvin.

### UN BOURGEOIS DE NOYON

Né à Pont-l'Évêque vers 1460 d'un père tonnelier, Gérard Cauvin avait deux frères qui quittèrent leur village natal pour s'établir comme serrurier et ferronnier à Paris. Richard s'installa dans le quartier de Saint-Germain-l'Auxerrois, Jacques rue du Renard, près de Saint-Merry. Gérard, quant à lui, ne quitta Pont-l'Évêque que du regard pour prendre résidence à Noyon vers 1480 où il occupa la charge de greffier de la cour spirituelle, comme le laisse supposer un acte qu'il signa le 20 septembre 1481.

Son parcours professionnel délaissa complètement l'activité artisanale de ses aïeux pour embrasser celle de l'administration du clergé. En 1497, son nom figura en tête de la liste des nouveaux bourgeois inscrits sur le registre de Noyon. Cette réception concrétisa son implantation dans la ville et lui conféra des droits et privilèges.

Selon le chanoine Jacques Le Vasseur qui, dans ses *Annales de l'Église de Noyon* publiées en 1633, s'empara de la figure de Jean Calvin pour la dénigrer, Gérard Cauvin était « d'un esprit ardent et des mieux entendu en la plus fine pratique, et algèbre des procès, il se fourra partout, et brigua grandement les affaires, lesquelles le cherchèrent et chargèrent en la fin, chacun désirant se servir d'un homme si luré en telle escrime, qui ne manquait de diligence non plus que d'invention. » Si Le Vasseur évoqua la vivacité d'esprit et l'habileté intellectuelle de Gérard Cauvin, le vicaire général de Rouen Jacques Desmay le décrivit en 1621 comme un « homme cauteleux, d'un esprit fin et rusé bien entendu en chicane, mais grand fripon. » Le chanoine conclut son œuvre de dénigrement par ces mots : « Il devint donc notaire apostolique, procureur fiscal du comté, scribe en cour d'église, secrétaire de l'évêché, et

promoteur du chapitre en divers temps et rencontre ; bref, il en embrassa tant qu'il s'embarassa toute sa vie, sans ressource, s'étant pris à sa glue, à laquelle il voulait prendre les autres. »



Rue Gérard Cauvin à Pont-L'Évêque

### UN HOMME D'INFLUENCE

Devenu Noyonnais, Gérard Cauvin habita une maison Place au Blé dépendante de la paroisse Sainte-Godeberte laquelle prit, au 17<sup>e</sup> siècle, l'enseigne du Cerf. Il épousa Jeanne Le Franc (v. 1485-1515), fille d'un hôtelier (ou tavernier) de Cambrai, Jean Le Franc, venu habiter Noyon. Ce dernier fut reçu bourgeois en 1498 avant d'entrer au conseil de la ville et de participer activement à la construction de l'hôtel de ville. Par ce mariage, Gérard Cauvin accédait à la haute bourgeoisie de la cité. Son épouse, décrite par Le Vasseur comme une « belle femme, mais d'assez mauvais bruit », lui donna quatre fils et deux filles : Charles vers 1508, Jean en 1509, Antoine vers 1510, François (mort jeune) et Marie, le prénom de la dernière fille étant aujourd'hui perdu. L'évêque de Noyon, Charles de Hangest, dut se satisfaire de voir son prénom porté par le premier des Cauvin.

Le 6 février 1510, la famille emménagea dans une maison sise rue du Mez. L'acte notarial qualifie son chef de « praticien d'église. » Le destin voulut que Jeanne Cauvin décédât en 1515. Gérard Cauvin épousa alors

en secondes noces une veuve qui éleva ses enfants. Les trois garçons firent leurs humanités au collège des Capettes, à Noyon, et furent pourvus très tôt de bénéfices ecclésiastiques. Les revenus de ces chapellenies et cures, qui imposaient de remplir l'office du chœur, leur permirent de poursuivre leur éducation. Ainsi, le plus vieux, Charles, entra dans les ordres et devint curé de Roupy en 1517. Jean, le second, partit à Paris en 1523 chez son oncle Richard pour y poursuivre ses études au collège de la Marche. Bientôt, le chapitre leur reprocha leurs absences et refusa de leur laisser l'entièreté de leur bénéfice. Malgré tout, Jean fut pourvu de la cure de Marteville en 1527 et put l'échanger contre celle de Pont-l'Évêque en 1529.

Durant cette période, Gérard Cauvin se trouva en conflit ouvert avec le chapitre de Noyon. Ce dernier le censura et le blâma à propos d'affaires de successions testamentaires concernant deux chapelains, Nicolas Obry et Michel Courtin. Rien n'explique pourquoi le greffier de l'officialité ne produisit pas les comptes demandés par le chapitre.

Le 25 mai 1531, toujours frappé des censures ecclésiastiques, Gérard Cauvin décéda à Noyon après une longue maladie. De fait, son corps se devait d'être privé de sépulture. Si l'intervention de son fils Charles, qui en appela à l'humanité et à la sensibilité des chanoines, permit à son père d'être enterré dans le cimetière paroissial, cette excommunication laissa de tenaces ressentiments dans la famille Cauvin.

Jean-Yves Bonnard  
Président de la Société historique,  
archéologique et scientifique de Noyon  
[www.societe-historique-noyon.fr](http://www.societe-historique-noyon.fr)